



FORMULAIRE DE PREFINANCEMENT DE L'AUDIT LOGEMENT

Renseignements concernant le demandeur :

Prénom et NOM :
Adresse :
N° de téléphone :
Adresse mail :
N° National :

Renseignements concernant le logement à auditer :

Adresse :
.....

Exigences du préfinancement de l'audit logement :

- Faire réaliser l'audit logement par un auditeur agréé désigné par la commune de Pont-à-Celles ;
- De réaliser des travaux énergétiques sur le logement audité correspondant au premier bouquet de travaux ou permettant d'atteindre un label PEB supérieur.

Dispense des exigences d'octroi du préfinancement de l'audit logement : OUI/NON (biffer les mentions inutiles)

Dans le cas d'une dispense des exigences visées à l'article 1 du règlement communal (catégories de revenus R1 et R2) fixant les modalités d'obtention du préfinancement de l'audit logement approuvé par le Conseil communal en date du 08 avril 2024, l'avertissement extrait de rôle de l'année précédente est à joindre au présent formulaire.

Contact :

Yann ANDRE - Conseiller en énergie
071/84.90.49
energie@pontacelles.be

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement relatif à l'octroi d'une prime pour le préfinancement de l'audit logement adopté par le Conseil communal le 08 avril 2024 et déclare que toutes les données fournies dans le présent formulaire sont sincères et véritables.

Fait à, le

Signature :